

RÈGLEMENT, RÈGLEMENT ...

La France sous la torture:

Un meeting contre la torture avait lieu mercredi 18 mars à la Mutualité sous l'égide du Comité du Landy, de la ligue des Droits de l'Homme et du Comité Audin.

C'était plus qu'il n'en fallait pour indigner le gouvernement, la préfecture et tout ce que la France s'honore de compter d'esprits liberticides.

Un meeting contre la torture! Quel scandale en cette glorieuse époque de paras, de Soustelle, de Guy Mollet, de Biaggi et autres bordeliers.

Interdit comme de juste il rejeta aux alentours de la Mutualité quelques centaines de manifestants qui montrèrent le mauvais goût de scander certains mots d'ordre sur la Paix en Algérie qui furent ceux des candidats de toutes couleurs.

C'est alors que la police, toujours elle! fit régner l'ordre à coups de matraque et de pèlerine, l'ordre qui veut que tout soit en place: le parlementaire et ses augmentations, le travailleur et ses salaires bloqués, le soldat et son trente centimètres de terre fraîche ou de sable brûlant sur le ventre, le politicien et ses discours passe-partout pour tout expliquer.

Certaines salles ou ciné-club ont cru bon de reprendre «le dictateur». Hâtez-vous de le voir ou de le revoir avant qu'il ne soit interdit pour faire montre d'esprit critique vis-à-vis d'un régime qui ressemble curieusement à ceux en cours.

Hypocrisie policière:

Lors de notre meeting de février, nous avons été l'objet d'une attention de la Police d'un genre particulièrement nouveau, et qui témoigne de l'arbitraire du régime dans lequel nous vivons.

A la porte de la Mutualité deux argousins facilement reconnaissantes en dépit de leur absence d'uniforme, dénombraient les présents.

Lorsque les responsables eurent pénétré dans la salle, la police forma un barrage au public.

La raison? Les versions diffèrent: aux uns l'on prétendit que la réunion avait été interdite, aux autres que l'on voulait nous éviter des bagarres avec des éléments de droite qui auraient pu troubler notre meeting (touchant!...), aux derniers enfin que la salle étant pleine l'on devait par mesure de sécurité fermer la porte.

Ces explications diverses se détruisent les unes les autres, et ne parviennent qu'à prouver les méthodes d'un régime pré-fasciste qui par tous les moyens veut étouffer la liberté.

Il paraît, selon les informations prises, qu'on trouve dans les archives (que n'y trouve-t-on pas?) un règlement qui prévoit l'interdiction de laisser pénétrer dans une salle plus de personnes qu'il n'y a de places assises.

Ce qui est remarquable (au sens le plus littéral du mot) c'est qu'une telle ordonnance soit appliquée à la *Fédération Anarchiste* plutôt qu'à *Jeune Nation*.

Maurice LAISANT.